



VIVRE

Mieux à Mantes la Jolie



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES NUMÉRO 132 , NOUVELLE FORMULE – AVRIL-MAI 2020

CONFINÉS MAIS TOUJOURS AVEC VOUS

Quatre élus avec vous



Marc

JAMMET

Conseiller municipal
Conseiller communautaire
marc.jammet@wanadoo.fr



Armelle

HERVÉ

Conseillère municipale
armelle.herve@wanadoo.fr



Mohamed

M'MADI

Conseiller municipal
benamada@hotmail.com



Binta

SY

Conseillère municipale
bintah.sy@hotmail.fr



Retrouvez-nous aussi sur facebook (page et groupe « Vivre mieux à Mantes-la-Jolie »)

Comme tout le monde, l'épidémie de coronavirus nous interdit toute réunion et, surtout, de vous rencontrer. Il nous reste « le virtuel ». Nous allons l'utiliser à plein.

Bien entendu, notre priorité est la santé des Mantaises et des Mantais. Nous les appelons à se protéger et à protéger les autres en limitant au maximum les déplacements.

Nous tenons à remercier tous les personnels médicaux qui, quotidiennement, sauvent des vies en risquant la leur. Comme les autres professions (commerçants, pharmaciens, éboueurs, livreurs ...) qui consentent à d'énormes sacrifices pour nous soulager tous.

L'heure n'est pas à la polémique mais à la lutte contre ce virus.



*Applaudir les soignants tous les soirs c'est bien.
Mais tirer toutes les leçons de la crise sanitaire, c'est faire passer le droit à la santé avant les profits de quelques uns !*

Mais il faudra bien tirer les leçons de ce que nous vivons: l'impréparation et les discours contradictoires d'un gouvernement, le manque de personnel, de lits, de masques ... qui nous font si défaut aujourd'hui.

Vous pouvez compter sur nous pour ne pas oublier.

Pour ce qui nous concerne, nous allons nous attacher à démontrer que les Mantaises et les Mantais qui nous ont accordé leur confiance ont eu raison de le faire.

Au Conseil municipal comme dans les quartiers en passant par les entreprises, nous sommes à votre écoute.

Marc JAMMET - Armelle HERVÉ - Mohamed M'MADI - Binta SY

Les Mantaises et les Mantais vont pouvoir compter sur une opposition unie et déterminée

Le premier tour de l'élection municipale à Mantes-la-Jolie s'est tenu dans des conditions particulières, au milieu de déclarations présidentielle et ministérielle contradictoires jusqu'à la veille du scrutin ne pouvant que favoriser sinon un climat de peur, un sentiment d'insécurité pour ses proches, pour soi-même.

Partout en France elles ont provoqué une baisse de la participation électorale, particulièrement à Mantes-la-Jolie où seuls un peu plus de 27% des électeurs se sont déplacés.

Nous remercions ce soir les 1.267 électeurs qui nous ont accordé leur confiance et se sont donnés 4 élus de notre liste (plus un à la communauté urbaine) : Marc JAMMET, Armelle HERVE, Mohamed MMADI, Binta SY.

Nous remercions également nos candidats, nos militants, les électeurs qui se sont engagés avec nous dans cette belle campagne que nous avons menée, à l'écoute des Mantaises et des Mantais, autour de nos propositions, à partir des besoins des Mantais et des actions menées auparavant en commun.

Dès aujourd'hui et pour la première fois depuis pratiquement 20 ans à Mantes-la-Jolie, les Mantaises et les Mantais vont pouvoir compter sur une opposition unie et déterminée, porteuse de valeurs fortes et qui va s'attacher à ouvrir une autre perspective pour notre ville.

Ce sera précieux pour l'avenir.

Le 15 mars 2020

Marc JAMMET, Armelle HERVÉ, Mohamed M'MADI, Binta SY

Les résultats de l'élection municipale à Mantes-la-Jolie

(Résultats Ministère de l'intérieur selon les têtes de liste)

Premier tour 2014		Premier tour 2020		Différence
Votants	45,8 %	Votants	27,44%	
Thierry Gonnot	2,56% Pas d'élu	Thierry Gonnot	5,46% 1 élu	+ 2,9%
Marc Jammet	5,32% 1 élu au 2° tour	Marc Jammet	22,33% 4 élus	+ 17,01%
Rama Sall	14,22% 4 élus au 2° tour	Pas de liste		
Joël Mariojouis	10,69% 3 élus au 2° tour	Pas de liste		
Jean Begué	9,83% Pas d'élu	Pas de liste		
Eric Maréchal	7,69% Pas d'élu	Pas de liste		
Michel Vialay	49,66% 35 élus	Raphaël Cognet	72,19% 38 élus	+ 22,53%